ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Paris le 9 octobre 2019

Groupe Hospitalo-Universitaire
AP-HP. Sorbonne Université
Charles Foix • Pitié Salpêtrière
Rothschild • Saint-Antoine • Tenon
Trousseau/La Roche-Guyon

DMU ESPRIT
Epidémiologie et biostatistique, Santé publique, Pharmacie, Pharmacologie, Recherche, Information médicale, Thérapeutique et médicaments

Pierre RUFAT
Directeur Médical DMU
☎ 01.84.82.76.25
pierre.rufat@aphp.fr

Véronique MAZOYER
Cadre Paramédicale DMU
☎ 01.42.16.06.11
veronique.mazoyer@aphp.fr

Frédéric ROUSSEL
Adjoint au Cadre Paramédical DMU
☎ 01.49.28.25.53
frederic.roussel2@aphp.fr

Laurence CHACUN
Cadre Administratif DMU
☎ 01.56.01.76.44
laurence.chacun@aphp.fr

Geneviève CLOUARD
Directeur Référent DMU
☎ 01.49.28.33.73
geneviève.clouard@aphp.fr

Sophie BOUZIDI
Assistante DMU
☎ 01.42.16.03.25
🖷 01.42.16.03.32
sophie.bouzidi@aphp.fr

Cher collègue,

J'ai le plaisir de t'informer que je présente ma candidature en tant que représentant des directeurs médicaux de DMU à la CME.

Je suis praticien hospitalier, responsable du département d'information médicale (DIM) de l'APHP.Sorbonne Université et ancien chef du pôle Santé publique, évaluation, produits de santé de la Pitié-Salpêtrière et Charles-Foix. Le DMU ESPRIT (Épidémiologie et biostatistique, Santé publique, Pharmacie, pharmacologie, Recherche, Information médicale, Thérapeutique et médicaments) que je dirige est un DMU transversal, en forte interaction aussi bien avec les services cliniques qu'avec l'administration.

Dans mon activité professionnelle je suis confronté aux méandres de notre système d'information et aux évolutions incessantes de la réglementation, que ce soit pour les produits de santé, les recettes des séjours ou la confidentialité des données de santé. Correspondant EDS (entrepôt de données de santé) au niveau local, je sais l'intérêt croissant de ces données de santé pour la recherche et le soin et je veux accroître l'implication de la CME dans sa mise en œuvre et son exploitation. Je fais aussi partie des médecins DIM qui testent l'introduction de l'intelligence artificielle pour le codage des séjours courts à l'APHP.

C'est cette expérience, issue de ma formation en Santé publique, que je souhaite apporter à la CME. Ayant l'habitude de travailler en collaboration avec l'administration, je suis persuadé qu'il est impératif de médicaliser la gouvernance de l'hôpital.

Il faut notamment, accorder une délégation réelle, et les moyens corollaires, aux directeurs de DMU dont la charge va s'accroître ; faire de la CME centrale, avec des GH plus autonomes, avec les universités, la direction administrative et l'ensemble des acteurs du soin en Ile de France, le lieu où les priorités stratégiques sont définies ; et donner la préférence au développement du numérique afin qu'il facilite notre travail quotidien et non l'inverse.

Ce sont quelques éléments que je propose de défendre à la CME.

Très cordialement

Pierre RUFAT